

Relevé de décisions réunion BAT/OEC. 25.07.2012

Présents OEC : Charles Pasqualini, Marie-Ange Saliceti, Joseph Salvini, Dominique Piazza d'Olmo, Jean Michel Bona, Myriam Luciani, Stéphane Donsimoni, Marc-Andria Castellani.

Présents Groupement Consultant : Albert Boulanger, Patrick Torre, Anouk Arnal, Bruno Carlier, Sylvain Campos, Michel Battesti. Jean Pierre Martinetti.

1. Axe 1 : Premier niveau d'intervention régionale.

- L'utilité d'une note explicative pour l'accès aux bonnes pratiques à partir du site de l'observatoire est évoquée.
- Le travail de mise au point (illustration photo/video) se déroulera en 2 temps : les 51 fiches actuellement en ligne pour le 20/08, les autres fiches pour le 31/08.
- Rajouter une rubrique au chapitre « gouvernance » pour présenter la stratégie globale de l'OEC et les MAET et rédaction des fiches OEC (1 fiche stratégie globale ; 2 fiches A21 micro-régionaux).
- Il conviendrait d'introduire les fiches concernant le Syvadec : 3 premières fiches à rédiger pour le 20/08

Ensemble de ces améliorations seront faites avant le 31.08.2012.

2. Axe 2 : Expérimentation Agenda 21 micro-régionaux

- Satisfaction globale de la démarche qui débouche sur la phase de financement des actions des Agenda 21.
- Lors de prochains AG21 micro-régionaux le dispositif pourrait être amélioré par une action préalable pour rassembler les données du territoire afin de faciliter la phase diagnostic. Le repérage préalable des acteurs serait également une excellente chose. La présence d'un élu porteur et impliqué est notée comme un gage de réussite. Dans le même ordre d'idées, l'OEC pourra continuer à apporter un suivi des opérations pour soutenir les dynamiques locales. Ces conditions pourront être intégrées au futur cahier des charges pour les prochains territoires.

- Pour les AG21 en cours, le suivi de la mise en œuvre des actions contractualisées sera assuré pour 2013-2014 par l'Union Régionale des CPIE. Cet accompagnement portera également sur la démarche de labellisation.
- la mise en œuvre des actions pourra se raccrocher à un mode de communication précis (type label).
- Le maintien de la plateforme collaborative se fera par intégration dans l'espace collaboratif de l'Observatoire du Développement Durable. L'expérience sera donc renouvelée dans le cadre des prochains AG 21 micro-régionaux.
- Pour les prochains AG 21 territoriaux, une affiche type (générique) sera envisagée, de même qu'une série de panneaux déroulant qui constitueront la base d'une exposition itinérante.

Un projet de cahier des charges applicables aux futurs Agenda 21 territoriaux sera livré par le consultant pour la fin août.

3. Axe 4 : Plan de communication régional Développement Durable et Croissance Verte.

- Validation des présentations faites par M. Battesti de manière transversale au cours de la session (site Internet, ...).
- Intégrations des remarques faites en termes de communication à propos des autres axes.
- validation de la mise en réserve des applications Twitter et Face Book qui restent toutefois une possibilité fonctionnelle à développer ultérieurement.
 - La stratégie de communication est composée de la mise en œuvre opérationnelle du site rénové de l'Observatoire de l'Environnement, de l'espace collaboratif et de l'ensemble des outils de communication.

Les dernières mises au point des outils de communication seront opérationnelles pour le 31.08 2012.

4. Axe 3 : Diagnostics des métiers et des formations du Développement Durable, formations dédiées à la Croissance Verte.

- Compléments attendus sur la partie agriculture (bio) et les MAET.
- Compléments également à fournir sur la filière pêche et aquaculture
 - o Contact pris avec la Chambre Agriculture Haute Corse (justificatifs)

o Interview à réaliser : Pierre Vellutini Agri et pêche

- Intégration de la synthèse globale des entretiens.
- Revoir la cartographie des besoins en compétences et formation. Aller vers une superposition commentée de l'offre de formation (décrite) et des besoins. Faire ressortir l'intérêt de promouvoir des structures souples plus proches des territoires (exemple CFA « hors les murs »).
- Revoir la cartographie des opportunités économiques liées au développement des activités relevant de la croissance verte (compléter zone Nord Corse)
- Guide des métiers : le travail est fait à partir des métiers de l'environnement, il faut maintenant élargir aux métiers classiques qui peuvent intégrer une dimension environnementale. Le site est à compléter dans ce sens pour s'orienter vers une plateforme ouverte sur l'espace collaboratif au sein de l'ODD.
- Plateforme de formation Croissance Verte : il s'agit d'un schéma d'organisation permettant de proposer à des groupes d'échanger et de présenter une offre de formation auprès des utilisateurs. Les outils existant au sein de l'ODD permettent une telle fonctionnalité qui répond également à la nécessité d'une actualisation permanente de l'offre de formation DD et CV souhaitée par la DREAL.
- L'idée de la mise en œuvre de cette plateforme est à situer dans la perspective du futur Agenda 21 Régional dans le cadre d'un espace au sein de l'ODD sur la base de la structure suivante : 1) Ateliers et Etudes, 2) Inventaire des métiers, 3) Formations du Développement Durable et de la Croissance Verte, 4) Espace collaboratif. Cette structure pourra être présentée lors de l'événement prévu en octobre 2012 en lien avec le Service Formation de la CTC.

L'ensemble des ajustements demandés seront réalisés pour le 31.08.2012.

5. Bilan de la mission.

- la mission a satisfait la demande du maître d'ouvrage sous réserve des derniers ajustements demandés qui doivent être réalisés au 31.08.2012.
- Remise de l'ensemble des livrables sur une clé USB au maître d'ouvrage.
- L'ensemble des livrables doivent être insérés dans l'espace OEC-Consultant de la plateforme collaborative par Michel Battesti.

6. Journée du mois d'octobre :

Une journée de communication sera organisée au mois d'octobre à laquelle le groupe des consultants participera.

L'objectif est de faire lors de cette journée un bilan de la phase expérimentale et d'organiser la transition vers l'AG 21 Régional.

Le public concerné seront les élus et les personnes ou organismes intéressés par les agendas micro-régionaux.

La manifestation se déroulera à Corte, certainement dans un amphithéâtre de l'université. Une présentation du bilan de la démarche expérimentale sous forme de power point sera réalisée. Le président de l'OEC fera une intervention pour expliquer la stratégie en séance plénière. Cette dernière devrait durer environ 2 heures et pourra éventuellement être poursuivie sous forme d'ateliers réunissant les acteurs ayant participé à la phase expérimentale.

D'ici le 31.08.2012, une proposition de communication et la présentation devront être faites.